

# Lettre ouverte à la Conseillère fédérale Doris Leuthard

Madame la Conseillère fédérale Leuthard,

Dans le passé, notre association SWISSMECHANIC s'est rarement adressée au grand public ou directement à notre gouvernement bien que nous représentons, avec nos quelque 70 000 collaborateurs et ses 6500 apprentis, une masse fiscale non négligeable d'environ 25 milliards de francs. De plus, le 80 % de ce chiffre d'affaires est réalisé pour le domaine de l'exportation.

SWISSMECHANIC compte dans ses rangs que très peu de grandes entreprises. Notre force réside dans les petites et moyennes entreprises familiales comptant jusqu'à 50 collaborateurs. Donc toutes des entreprises ne possédant pas de propre département de relations publiques, une présence très restreinte dans les médias, sans lobbyisme politique de renom et – parce que non coté en bourse – inintéressant pour les spéculateurs.

Une partie toujours plus importante de nos membres sont toutefois concernés par la crise économique croissante. Ces dernières années, ce sont justement nos entreprises qui, grâce à des importants investissements dans la technologie et dans la construction de nouveaux bâtiments, ont participé au maintien de la place industrielle suisse et ont tenu tête à la concurrence étrangère.

Comme vous pouvez le constater, les ventes réalisées par nos entreprises sont directement et indirectement tributaires de l'exportation. La capacité concurrentielle au niveau mondial a pu être maintenue grâce aux technologies de pointes acquises, aux propres savoirs – faire accumulés dans la maîtrise des processus, à la force d'innovations et à la volonté de garantir une main d'œuvres qualifiée en suffisance et surtout grâce à la volonté en tant qu'entrepreneur de prendre des décisions et de les assumer.

Si les conditions cadres restent saines et correctes, nos entreprises sont convaincues qu'elles pourront également maîtriser cette crise. Avec l'ensemble de nos entreprises membres, nous sommes cependant d'avis que les injections financières ayant pour but de relancer les exportations n'auront pas de succès à court ni à long terme. Par contre nos entreprises sont plutôt dépendantes de crédits de soutien à court et à moyen terme afin de supporter les coûts fixes élevés engendrés par les importants investissements de ces 3 dernières années.

## **Proposition: augmentation du fonds de garanti par la Confédération**

Nous sommes d'avis qu'une augmentation de la limite supérieure des crédits cautionnés, adaptée au chiffre d'affaires et au bilan des entreprises concernées, serait nettement plus utile pour nos petites et moyennes entreprises industrielles. La Confédération aurait comme seule fonction de jouer le rôle de garant. La limite supérieure actuelle de fr. 500 000.– par événement devrait suffire pour les petites entreprises artisanales. Les moyennes entreprises fortement orientées dans la technique industrielles devraient toutefois voir la limite supérieure de ces crédits s'augmenter à 1,5 voire jusqu'à 3 millions de francs.

## **Proposition: abrogation immédiate de la déclaration rendue obligatoire de la CCNT de l'artisanat du métal pour les entreprises SWISSMECHANIC**

La volonté indésirable et protectionniste de soumettre une partie de nos membres à l'extension obligatoire d'une CCNT ne tient pas la route devant les contraintes d'une économie d'exportation prospère. Nos entreprises ne sont que très rarement en concurrence avec les petites entreprises artisanales de l'Union Suisse du Métal actives à 90 % sur le marché intérieur de la construction.

Il est inconcevable dans la situation particulière d'aujourd'hui que d'un côté on se permet de prétendre soutenir le maintien de la place industrielle suisse et que d'un autre côté on désavantage toute une branche en créant des obstacles douteux.

## **Résumé**

Nous exigeons de la part de la Confédération, en tant que garant, un soutien proactif en faveur de cautionnements attractifs dont la limite actuelle de fr. 500 000.– soit augmenté à 1,5 respectivement à 3,0 millions pour les PME actives dans l'exportation de produits techniques.

Nous exigeons que l'extension obligatoire et protectionniste de la convention nationale collective de travail de l'Union Suisse du Métal soit abrogée au 31.12. 2009 pour toutes les entreprises SWISSMECHANIC.

Madame la Conseillère fédérale, nous serions très heureux si nos suggestions et nos exigences pourraient aider une partie de notre économie à se délivrer de ces énormes soucis grâce à ce soutien psychologique. Nous sommes disposés à venir vous présenter nos doléances lors d'un entretien direct.

Dans l'attente de votre prompt réponse, nous vous présentons nos salutations les meilleures.

Felix Stutz, Président organisation faîtière SWISSMECHANIC  
Heinz Müller, Président de la commission politique  
Robert Z. Welna, Directeur de SWISSMECHANIC